

Fonds de cartes des départements ou des régions françaises disponibles sur le site Internet : <http://philcarto.free.fr>

Philippe Waniez – Février 2012

1. Source d'information

L'origine des fonds de cartes décrits dans ce document est un produit appartenant à l'Institut Géographique National (IGN) dénommé GéoFLA. Il a été téléchargé en janvier 2012, gratuitement, sur le site Internet de l'IGN à l'adresse :

<http://professionnels.ign.fr/ficheProduitCMS.do?idDoc=6185461>

L'utilisation de cette source d'information est conditionnée par l'acceptation de la "Licence ouverte" figurant sur la page de téléchargement.

2. Les fonds de cartes pour Philcarto

Ils sont dérivés de GéoFLA et organisés en 5 niveaux :

- Départements
- Régions
- Regroupements de régions en ZEAT
- Regroupements de régions en Grandes régions
- France métropolitaine

L'utilisation de ces fonds de cartes pour Philcarto est conditionnée par l'acceptation d'une licence jointe à la "Licence ouverte" de l'IGN et qui figure à la fin de ce document.

3. Les dossiers "Départements"

Chaque département est téléchargeable sous la forme d'un fichier compressé au format .zip. Le fichier porte le nom "Dxx.zip" où xx est le code minéralogique du département (D33.zip correspond au département de la Gironde).

Une fois décompressé, le fichier "Dxx.zip" prend la forme d'un dossier "Dxx" contenant 6 fichiers :

3.1. Le fichier fond de carte dérivé de GéoFLA

Nommé Dxx.ai, le fond de carte contient 8 calques, soit un calque .S et un calque .P par niveau géographique : communes, cantons, arrondissements, départements.

Sur le calque .S figurent les contours des éléments constitutifs de chaque niveau ; sur le calque .P est placé un point pour chacun des éléments constitutifs de chaque niveau : le chef-lieu pour les communes, arrondissements, départements, et un centre géométrique pour les cantons.

Les 8 calques portent les noms suivants :

- A1_Dxx_COMMUNE.S
- A2_Dxx_COMMUNE CHEF-LIEUX.P
- B1_Dxx_CANTON.S
- B2_Dxx_CANTON CENTRES.P

C1_Dxx_ARRONDISSEMENT.S
 C2_Dxx_ARRONDISSEMENT CHEF-LIEUX.P
 D1_Dxx_DEPARTEMENT.S
 D2_Dxx_DEPARTEMENT CHEF-LIEUX.P

Les éléments placés sur chaque calque (contours ou points) sont identifiés par le code officiel géographique de l'INSEE qui peut être consulté à l'adresse Internet suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/> . Ces codes doivent aussi figurer dans les fichiers de données statistiques à cartographier avec Philcarto.

3.2. Les trois fichiers de données statistiques

De façon à permettre le test du fond de carte, trois fichiers au format .xls (Excel 2003 et suivants) sont fournis. Ces données proviennent du Recensement de la population de 2008 réalisé par l'INSEE :

<http://www.recensement.insee.fr/accesDonneesTelechargeables.action>

Les fichiers portent les noms suivants :

Dxx RP2008 Arrondissements.xls
 Dxx RP2008 Cantons.xls
 Dxx RP2008 Communes.xls

Les fichiers Arrondissements et Cantons sont organisés de la même façon :

	A	B	C	D	E	F
1	CODE_ARDT	NOM	NB_COM	POP1999	POP2008	VarPop1999_2008
2	331	Blaye	65	71045	80918	1,46
3	332	Bordeaux	82	797455	860263	0,85
4	333	Langon	198	107937	122411	1,41

La colonne A renferme le code officiel géographique des arrondissements ou des cantons ; la colonne B le nom en clair (notons que cette colonne doit obligatoirement s'appeler NOM. Les colonnes suivantes, de C à F, contiennent respectivement le nombre de communes composant l'arrondissement ou le canton, la population en 1999 et 2008, le taux de variation moyen annuel de la population entre ces deux recensements.

Le fichier Communes comprend plus de données. Comme précédemment, la colonne A renferme le code officiel géographique de chaque commune et la colonne B le nom en clair. Viennent ensuite les colonnes de données statistiques suivantes :

Pop08	Population totale en 2008
DENSITE08	Densité de population en 2008 (habitants / KM2)
TVAR9908	Taux de variation moyen annuel 1999-2008 % par an
TVAR6808	Taux de variation moyen annuel 1968-2008 % par an
TVARNAT9908	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1999-2008 % par an
TVARNAT6808	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1968-2008 % par an
TVARMIG9908	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1999-2008 % par an
TVARMIG6808	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1968-2008 % par an
TNAT9908	Taux de natalité 1999-2008 %% par an
TMOR9908	Taux de mortalité 1999-2008 %% par an
AgeRP08_0014	Population âgée de 0 à 14 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_1529	Population âgée de 15 à 29 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_3044	Population âgée de 30 à 44 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_4559	Population âgée de 45 à 59 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_6084	Population âgée de 60 à 74 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_75PL	Population âgée de 75 ans et plus en 2008 % de la population totale

3.3. La licence d'utilisation des fichiers

C'est le fichier Licence.pdf à lire attentivement avant d'utiliser les fichiers décrits ci-dessus.

3.4. La description des fichiers

Il s'agit du fichier Description.pdf dont vous lisez actuellement le contenu.

4. Les dossiers "Régions"

Chaque région est téléchargeable sous la forme d'un fichier compressé au format .zip. Le fichier porte le nom "Rxx nom_region.zip" où xx est le code officiel de la région (R72 Aquitaine.zip correspond à la Région Aquitaine).

Pour les régions Île-de-France (R11), Rhône-Alpes (R82) et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (R93), un fichier "Rxx bis nom_region.zip" est fourni en plus du dossier "Rxx nom_region.zip". Dans ces dossiers "bis", les contours des communes de Paris, Lyon et Marseille ont été remplacés par les contours des 20 arrondissements municipaux de Paris, des 9 arrondissements municipaux de Lyon et des 16 arrondissements municipaux de Marseille.

Une fois décompressé, le fichier "Rxx nom_region.zip" prend la forme d'un dossier "Rxx nom_region" contenant 7 fichiers :

4.1. Le fichier fond de carte dérivé de Géofla

Nommé Rxx.ai, le fond de carte contient 8 calques, soit un calque .S et un calque .P par niveau géographique : communes, cantons, arrondissements, départements.

Dans Rxx, xx est un code de région attribué par l'INSEE : voir la liste à l'adresse Internet suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/region.asp> .

Sur le calque .S figurent les contours des éléments constitutifs de chaque niveau ; sur le calque .P est placé un point pour chacun des éléments constitutifs de chaque niveau : le chef-lieu pour les communes, arrondissements, départements, et un centre géométrique pour les cantons.

Les 8 calques portent les noms suivants :

- A1_Rxx_COMMUNE.S
- A2_Rxx_COMMUNE CHEF-LIEUX.P
- B1_Rxx_CANTON.S
- B2_Rxx_CANTON CENTRES.P
- C1_Rxx_ARRONDISSEMENT.S
- C2_Rxx_ARRONDISSEMENT CHEF-LIEUX.P
- D1_Rxx_DEPARTEMENT.S
- D2_Rxx_DEPARTEMENT CHEF-LIEUX.P

Les éléments placés sur chaque calque (contours ou points) sont identifiés par le code officiel géographique de l'INSEE qui peut être consulté à l'adresse Internet suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/> . Ces codes doivent aussi figurer dans les fichiers de données statistiques à cartographier avec Philcarto.

4.2. Les trois fichiers de données statistiques

De façon à permettre le test du fond de carte, trois fichiers au format .xls (Excel 2003 et suivants) sont fournis. Ces données proviennent du Recensement de la population de 2008 réalisé par l'INSEE :

<http://www.recensement.insee.fr/accesDonneesTelechargeables.action>

Les fichiers portent les noms suivants :

Rxx RP2008 Arrondissements.xls

Rxx RP2008 Cantons.xls

Rxx RP2008 Communes.xls

Les fichiers Arrondissements et Cantons sont organisés de la même façon :

	A	B	C	D	E	F
1	CODE_ARDT	NOM	NB_COM	POP1999	POP2008	VarPop1999_2008
2	331	Blaye	65	71045	80918	1,46
3	332	Bordeaux	82	797455	860263	0,85
4	333	Langon	198	107937	122411	1,41

La colonne A renferme le code officiel géographique des arrondissements ou des cantons ; la colonne B le nom en clair (notons que cette colonne doit obligatoirement s'appeler NOM. Les colonnes suivantes, de C à F, contiennent respectivement le nombre de communes composant l'arrondissement ou le canton, la population en 1999 et 2008, le taux de variation moyen annuel de la population entre ces deux recensements.

Le fichier Communes comprend plus de données. Comme précédemment, la colonne A renferme le code officiel géographique de chaque commune et la colonne B le nom en clair. Viennent ensuite les colonnes de données statistiques suivantes :

Pop08	Population totale en 2008
DENSITE08	Densité de population en 2008 (habitants / KM2)
TVAR9908	Taux de variation moyen annuel 1999-2008 % par an
TVAR6808	Taux de variation moyen annuel 1968-2008 % par an
TVARNAT9908	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1999-2008 % par an
TVARNAT6808	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1968-2008 % par an
TVARMIG9908	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1999-2008 % par an
TVARMIG6808	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1968-2008 % par an
TNAT9908	Taux de natalité 1999-2008 %% par an
TMOR9908	Taux de mortalité 1999-2008 %% par an
AgeRP08_0014	Population âgée de 0 à 14 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_1529	Population âgée de 15 à 29 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_3044	Population âgée de 30 à 44 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_4559	Population âgée de 45 à 59 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_6084	Population âgée de 60 à 74 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_75PL	Population âgée de 75 ans et plus en 2008 % de la population totale

Note : le fichier Communes des dossiers "Rxx **bis** nom_region" ne contiennent que les 4 premières colonnes de données statistiques.

4.3. La licence d'utilisation des fichiers

C'est le fichier Licence.pdf à lire attentivement avant d'utiliser les fichiers décrits ci-dessus.

4.4. La description des fichiers

Il s'agit du fichier Description.pdf dont vous lisez actuellement le contenu.

5. Les dossiers "ZEAT"

En 1967, l'Insee en relation avec le Commissariat général au plan et la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a créé un découpage du territoire en huit grandes zones d'études et d'aménagement : les ZEAT (<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-etude-amenagement-territ.htm>). Au niveau européen, le découpage en ZEAT correspond au niveau 1 de la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS 1).

Comme les ZEAT sont des regroupements de régions, chaque ZEAT est téléchargeable sous la forme d'un fichier compressé au format .zip. Le fichier porte le nom "Ryx nom_zeat.zip" où y est le premier digit du code officiel des régions composant la ZEAT (R7x Sud-Ouest.zip correspond à la ZEAT Sud-Ouest).

Voici la liste fonds de cartes disponibles pour les ZEAT avec leur composition régionale :

- R2x Bassin-Parisien : Régions Île-de-France, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Basse et Haute Normandie, PicardieNORD - Nord Pas-de-Calais
- R4x Est : Alsace, Franche-Comté, Lorraine
- R5x Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes
- R7x Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées
- R8x Sud-Est : Auvergne, Rhône-Alpes
- R9x Méditerranée : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

Notes

- a. les ZEAT 1 et 2, Région-Parisienne et Bassin-Parisien ont été fusionnées).
- b. la ZEAT 1, Région-Parisienne, est identique à la Région Île-de-France dont le fond de cartes figure dans les dossiers Régions.
- c. la ZEAT 3, Nord, est identique à la Région Nord-Pas-de-Calais dont le fond de cartes figure dans les dossiers Régions.

Pour les ZEAT Bassin-Parisien (R2x), Sud-Est (R8x) et Méditerranée (R9x), un fichier "Ryx bis nom_zeat.zip" est fourni en plus du dossier "Ryx nom_zeat.zip". Dans ces dossiers "bis", les contours des communes de Paris, Lyon et Marseille ont été remplacés par les contours des 20 arrondissements municipaux de Paris, des 9 arrondissements municipaux de Lyon et des 16 arrondissements municipaux de Marseille.

Une fois décompressé, le fichier "Ryx nom_zeat.zip" prend la forme d'un dossier "Ryx nom_zeat" contenant 7 fichiers :

5.1. Le fichier fond de carte dérivé de Géofla

Nommé Ryx.ai, le fond de carte contient 9 calques, soit un calque .S et un calque .P par niveau géographique : communes, cantons, arrondissements, départements, et un seul calque pour les régions.

Dans Ryx, y est le premier digit du code officiel des régions composant la ZEAT voir la liste à l'adresse Internet suivante :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/region.asp> .

Sur le calque .S figurent les contours des éléments constitutifs de chaque niveau ; sur le calque .P est placé un point pour chacun des éléments constitutifs de chaque niveau : le chef-lieu pour les communes, arrondissements, départements, et un centre géométrique pour les cantons.

Les 9 calques portent les noms suivants :

- A1_Ryx_COMMUNE.S
- A2_Ryx_COMMUNE CHEF-LIEUX.P
- B1_Ryx_CANTON.S
- B2_Ryx_CANTON CENTRES.P
- C1_Ryx_ARRONDISSEMENT.S
- C2_Ryx_ARRONDISSEMENT CHEF-LIEUX.P
- D1_Ryx_DEPARTEMENT.S
- D2_Ryx_DEPARTEMENT CHEF-LIEUX.P
- E1_Ryx_REGION.S

Les éléments placés sur chaque calque (contours ou points) sont identifiés par le code officiel géographique de l'INSEE qui peut être consulté à l'adresse Internet suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/> . Ces codes doivent aussi figurer dans les fichiers de données statistiques à cartographier avec Philcarto.

5.2. Les quatre fichiers de données statistiques

De façon à permettre le test du fond de carte, trois fichiers au format .xls (Excel 2003 et suivants) sont fournis. Ces données proviennent du Recensement de la population de 2008 réalisé par l'INSEE :

<http://www.recensement.insee.fr/accesDonneesTelechargeables.action>

Les fichiers portent les noms suivants :

- Ryx RP2008 Departements.xls
- Ryx RP2008 Arrondissements.xls
- Ryx RP2008 Cantons.xls
- Ryx RP2008 Communes.xls

Les fichiers Departements, Arrondissements et Cantons sont organisés de la même façon :

	A	B	C	D	E	F
1	CODE_ARDT	NOM	NB_COM	POP1999	POP2008	VarPop1999_2008
2	331	Blaye	65	71045	80918	1,46
3	332	Bordeaux	82	797455	860263	0,85
4	333	Langon	198	107937	122411	1,41

La colonne A renferme le code officiel géographique des arrondissements ou des cantons ; la colonne B le nom en clair (notons que cette colonne doit obligatoirement s'appeler NOM. Les colonnes suivantes, de C à F, contiennent respectivement le nombre de communes composant l'arrondissement ou le canton, la population en 1999 et 2008, le taux de variation moyen annuel de la population entre ces deux recensements.

Le fichier Communes comprend plus de données. Comme précédemment, la colonne A renferme le code officiel géographique de chaque commune et la colonne B le nom en clair. Viennent ensuite les colonnes de données statistiques suivantes :

Pop08	Population totale en 2008
DENSITE08	Densité de population en 2008 (habitants / KM2)
TVAR9908	Taux de variation moyen annuel 1999-2008 % par an
TVAR6808	Taux de variation moyen annuel 1968-2008 % par an
TVARNAT9908	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1999-2008 % par an
TVARNAT6808	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1968-2008 % par an
TVARMIG9908	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1999-2008 % par an
TVARMIG6808	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1968-2008 % par an
TNAT9908	Taux de natalité 1999-2008 %% par an
TMOR9908	Taux de mortalité 1999-2008 %% par an
AgeRP08_0014	Population âgée de 0 à 14 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_1529	Population âgée de 15 à 29 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_3044	Population âgée de 30 à 44 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_4559	Population âgée de 45 à 59 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_6084	Population âgée de 60 à 74 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_75PL	Population âgée de 75 ans et plus en 2008 % de la population totale

Note : le fichier Communes des dossiers "Ryx **bis** nom_zeat" ne contiennent que les 4 premières colonnes de données statistiques.

5.3. La licence d'utilisation des fichiers

C'est le fichier Licence.pdf à lire attentivement avant d'utiliser les fichiers décrits ci-dessus.

5.4. La description des fichiers

Il s'agit du fichier Description.pdf dont vous lisez actuellement le contenu.

6. Les dossiers "Grandes régions"

Le Gouvernement a décidé, dès la fin de l'année 2003, de faire évoluer son dispositif interrégional d'étude et de prospective en inscrivant le travail des Missions interministérielles et interrégionales d'aménagement du territoire (MIAT), devenues Missions d'études et de développement des coopérations interrégionales et européennes (MEDCIE), dans une perspective résolument européenne et en leur confiant la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'études et de prospective (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/limousin/themes/dossiers/dossier_06/avprop.pdf)

Toutes les grandes régions ne sont pas définies de façon définitive. C'est la raison pour laquelle différentes versions sont proposées. Dans tous les cas, ces GR sont des regroupements de régions. Chaque grande région est téléchargeable sous la forme d'un fichier compressé au format .zip. Le fichier porte le nom "GRxVy nom_grande-region.zip" où x est un numéro d'ordre et y un numéro de version (GR3V2 Grand_Sud-Ouest.zip correspond à la seconde version de la Grande Région Grand Sud-Ouest).

Voici la liste fonds de cartes disponibles pour les Grandes Régions avec leur composition régionale :

GR1V1 Grand Est :
Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne

GR2V1 Grand Sud-Est :
Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Languedoc-Roussillon

GR2V2 Grand Sud-Est :
GR2V1 + Auvergne

GR3V1 Grand Sud-Ouest :
Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon

GR3V2 Grand Sud-Ouest :
GR3V1 + Poitou-Charentes

GR3V3 Grand Sud-Ouest :
GR3V1 - Limousin

GR4V1 Grand Ouest :
Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire

GR4V2 Grand Ouest :
GR4V1 + Haute-Normandie

GR4V3 Grand Ouest :
GR4V1 + Poitou-Charentes

GR4V4 Grand Ouest :
GR4V1 + Haute-Normandie + Poitou-Charentes

GR5V1 Grand Nord :
Nord-Pas-de-Calais, Picardie

GR5V2 Grand Nord :
GR5V1 + + Haute-Normandie

Notes

- a. la Région Centre n'est affectée à aucune grande région.
- b. les Régions Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes et Haute-Normandie sont affectées à plusieurs grandes régions.

Pour la grande région Grand Sud-Est, les fichiers "GR2V1 bis Grand Sud-Est.zip" et "GR2V2 bis Grand Sud-Est.zip" sont fournis en plus des fichiers "GR2V1 Grand Sud-Est.zip" et "GR2V2 Grand Sud-Est.zip". Dans ces dossiers "bis", les contours des communes de Lyon et Marseille ont été remplacés par les contours des 9 arrondissements municipaux de Lyon et des 16 arrondissements municipaux de Marseille.

Une fois décompressé, le fichier "GRxVy nom_grande-region.zip" prend la forme d'un dossier "GRxVy nom_grande-region" contenant 7 fichiers :

6.1. Le fichier fond de carte dérivé de Géofla

Nommé GRxVY.ai, le fond de carte contient 9 calques, soit un calque .S et un calque .P par niveau géographique : communes, cantons, arrondissements, départements, et un seul calque pour les régions.

Sur le calque .S figurent les contours des éléments constitutifs de chaque niveau ; sur le calque .P est placé un point pour chacun des éléments constitutifs de chaque niveau : le chef-lieu pour les communes, arrondissements, départements, et un centre géométrique pour les cantons.

Les 9 calques portent les noms suivants :

- A1_GRxVy_COMMUNE.S
- A2_GRxVy_COMMUNE CHEF-LIEUX.P
- B1_GRxVy_CANTON.S
- B2_GRxVy_CANTON CENTRES.P
- C1_GRxVy_ARRONDISSEMENT.S
- C2_GRxVy_ARRONDISSEMENT CHEF-LIEUX.P
- D1_GRxVy_DEPARTEMENT.S
- D2_GRxVy_DEPARTEMENT CHEF-LIEUX.P
- E1_GRxVy_REGION.S

Les éléments placés sur chaque calque (contours ou points) sont identifiés par le code officiel géographique de l'INSEE qui peut être consulté à l'adresse Internet suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/> . Ces codes doivent aussi figurer dans les fichiers de données statistiques à cartographier avec Philcarto.

6.2. Les quatre fichiers de données statistiques

De façon à permettre le test du fond de carte, trois fichiers au format .xls (Excel 2003 et suivants) sont fournis. Ces données proviennent du Recensement de la population de 2008 réalisé par l'INSEE :

<http://www.recensement.insee.fr/accesDonneesTelechargeables.action>

Les fichiers portent les noms suivants :

- GRxVy RP2008 Departements.xls
- GRxVy RP2008 Arrondissements.xls
- GRxVy RP2008 Cantons.xls
- GRxVy RP2008 Communes.xls

Les fichiers Departements, Arrondissements et Cantons sont organisés de la même façon :

	A	B	C	D	E	F
1	CODE_ARDT	NOM	NB_COM	POP1999	POP2008	VarPop1999_2008
2	331	Blaye	65	71045	80918	1,46
3	332	Bordeaux	82	797455	860263	0,85
4	333	Langon	198	107937	122411	1,41

La colonne A renferme le code officiel géographique des arrondissements ou des cantons ; la colonne B le nom en clair (notons que cette colonne doit obligatoirement s'appeler NOM). Les colonnes suivantes, de C à F, contiennent respectivement le nombre de communes composant l'arrondissement ou le canton, la population en

1999 et 2008, le taux de variation moyen annuel de la population entre ces deux recensements.

Le fichier Communes comprend plus de données. Comme précédemment, la colonne A renferme le code officiel géographique de chaque commune et la colonne B le nom en clair. Viennent ensuite les colonnes de données statistiques suivantes :

Pop08	Population totale en 2008
DENSITE08	Densité de population en 2008 (habitants / KM2)
TVAR9908	Taux de variation moyen annuel 1999-2008 % par an
TVAR6808	Taux de variation moyen annuel 1968-2008 % par an
TVARNAT9908	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1999-2008 % par an
TVARNAT6808	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1968-2008 % par an
TVARMIG9908	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1999-2008 % par an
TVARMIG6808	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1968-2008 % par an
TNAT9908	Taux de natalité 1999-2008 %% par an
TMOR9908	Taux de mortalité 1999-2008 %% par an
AgeRP08_0014	Population âgée de 0 à 14 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_1529	Population âgée de 15 à 29 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_3044	Population âgée de 30 à 44 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_4559	Population âgée de 45 à 59 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_6084	Population âgée de 60 à 74 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_75PL	Population âgée de 75 ans et plus en 2008 % de la population totale

Note : le fichier Communes des dossiers "GRxVy **bis** nom_grande-region" ne contiennent que les 4 premières colonnes de données statistiques.

6.3. La licence d'utilisation des fichiers

C'est le fichier Licence.pdf à lire attentivement avant d'utiliser les fichiers décrits ci-dessus.

6.4. La description des fichiers

Il s'agit du fichier Description.pdf dont vous lisez actuellement le contenu.

7. Les dossiers "France"

Le fichier "France.zip" renferme le fond de carte et des fichiers de données test pour l'ensemble de la France métropolitaine (donc sans les départements et territoires d'Outre-mer), c'est-à-dire pour les 22 régions, les 96 départements, les 330 arrondissements, les 3 689 cantons ou villes, et les 36 570 communes.

Le fichier "France bis.zip" diffère du précédent car les contours des communes de Lyon et Marseille ont été remplacés par les contours des 9 arrondissements municipaux de Lyon et des 16 arrondissements municipaux de Marseille.

Une fois décompressé, le fichier "France.zip" prend la forme d'un dossier "France" de volume relativement important, 34,6 Mo. Pour réaliser des cartes thématiques sur les fichiers de ce dossier, l'emploi d'un ordinateur bien doté en mémoire (de 2 à 4 Go) et d'un microprocesseur de bon niveau est recommandé. Avec un équipement de niveau moyen, une carte choroplèthe composée de l'ensemble des communes demande deux à trois secondes pour s'afficher à l'écran.

Le dossier "France" contient 8 fichiers :

7.1. Le fichier fond de carte dérivé de Géofla

Nommé France.ai, le fond de carte contient 10 calques, soit un calque .S et un calque .P par niveau géographique : communes, cantons, arrondissements, départements, et un seul calque pour les régions.

Sur le calque .S figurent les contours des éléments constitutifs de chaque niveau ; sur le calque .P est placé un point pour chacun des éléments constitutifs de chaque niveau : le chef-lieu pour les communes, arrondissements, départements, et un centre géométrique pour les cantons.

Les 10 calques portent les noms suivants :

- A1_COMMUNE.S
- A2_COMMUNE CHEF-LIEUX.P
- B1_CANTON.S
- B2_CANTON CENTRES.P
- C1_ARRONDISSEMENT.S
- C2_ARRONDISSEMENT CHEF-LIEUX.P
- D1_DEPARTEMENT.S
- D2_DEPARTEMENT CHEF-LIEUX.P
- E1_REGION.S
- E2_REGION CHEF-LIEUX.P

Les éléments placés sur chaque calque (contours ou points) sont identifiés par le code officiel géographique de l'INSEE qui peut être consulté à l'adresse Internet suivante : <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/> . Ces codes doivent aussi figurer dans les fichiers de données statistiques à cartographier avec Philcarto.

7.2. Les cinq fichiers de données statistiques

De façon à permettre le test du fond de carte, trois fichiers au format .xls (Excel 2003 et suivants) sont fournis. Ces données proviennent du Recensement de la population de 2008 réalisé par l'INSEE :

<http://www.recensement.insee.fr/accesDonneesTelechargeables.action>

Les fichiers portent les noms suivants :

- France RP2008 Regions.xls
- France RP2008 Departements.xls
- France RP2008 Arrondissements.xls
- France RP2008 Cantons.xls
- France RP2008 Communes.xls

Les fichiers Regions, Departements, Arrondissements et Cantons sont organisés de la même façon :

	A	B	C	D	E	F
1	CODE_ARDT	NOM	NB_COM	POP1999	POP2008	VarPop1999_2008
2	331	Blaye	65	71045	80918	1,46
3	332	Bordeaux	82	797455	860263	0,85
4	333	Langon	198	107937	122411	1,41

La colonne A renferme le code officiel géographique des arrondissements ou des cantons ; la colonne B le nom en clair (notons que cette colonne doit obligatoirement

s'appeler NOM. Les colonnes suivantes, de C à F, contiennent respectivement le nombre de communes composant l'arrondissement ou le canton, la population en 1999 et 2008, le taux de variation moyen annuel de la population entre ces deux recensements.

Le fichier Communes comprend plus de données. Comme précédemment, la colonne A renferme le code officiel géographique de chaque commune et la colonne B le nom en clair. Viennent ensuite les colonnes de données statistiques suivantes :

Pop08	Population totale en 2008
DENSITE08	Densité de population en 2008 (habitants / KM2)
TVAR9908	Taux de variation moyen annuel 1999-2008 % par an
TVAR6808	Taux de variation moyen annuel 1968-2008 % par an
TVARNAT9908	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1999-2008 % par an
TVARNAT6808	Taux de variation annuel dû au solde naturel 1968-2008 % par an
TVARMIG9908	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1999-2008 % par an
TVARMIG6808	Taux de variation annuel dû au solde migratoire 1968-2008 % par an
TNAT9908	Taux de natalité 1999-2008 %% par an
TMOR9908	Taux de mortalité 1999-2008 %% par an
AgeRP08_0014	Population âgée de 0 à 14 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_1529	Population âgée de 15 à 29 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_3044	Population âgée de 30 à 44 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_4559	Population âgée de 45 à 59 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_6084	Population âgée de 60 à 74 ans en 2008 % de la population totale
AgeRP08_75PL	Population âgée de 75 ans et plus en 2008 % de la population totale

Note : le fichier Communes du dossier "France **bis**" ne contient que les 4 premières colonnes de données statistiques.

7.3. La licence d'utilisation des fichiers

C'est le fichier Licence.pdf à lire attentivement avant d'utiliser les fichiers décrits ci-dessus.

7.4. La description des fichiers

Il s'agit du fichier Description.pdf dont vous lisez actuellement le contenu.

Bordeaux, le 1^o février 2012

Madame, Monsieur,

Vous vous apprêtez à utiliser les fonds de cartes des départements ou des régions françaises disponibles sur le site Internet : <http://philcarto.free.fr> .

Ces fonds de cartes, bien que gratuits, sont mis à votre disposition à la condition expresse que vous vous engagiez à respecter les termes d'utilisation suivants :

1. La source originale de ces fonds de cartes est un produit appartenant à l'Institut Géographique National (IGN) dénommé GéoFLA. Il a été téléchargé en janvier 2012, gratuitement, sur le site Internet de l'IGN à l'adresse : <http://professionnels.ign.fr/ficheProduitCMS.do?idDoc=6185461>
2. L'IGN autorise la redistribution de l'information constituant ce produit dans le cadre d'une « Licence ouverte » dont le texte figure ci-après.
3. Les fonds de cartes disponibles sur le site Internet <http://philcarto.free.fr> sont dérivés de GéoFLA et enregistrés au format « .ai ». Ils sont destinés à être utilisés avec les logiciels Philcarto ou Phildigit, à l'exclusion de tout autre logiciel.
4. En utilisant les fonds de cartes disponibles sur le site Internet <http://philcarto.free.fr> , vous vous engagez à respecter la totalité des clauses de la « Licence ouverte » de l'IGN.
5. Vous n'êtes pas autorisé à redistribuer les fonds de cartes disponibles sur le site Internet <http://philcarto.free.fr>. En revanche, vous êtes invité à indiquer à vos interlocuteurs cette adresse de téléchargement.
6. Vous vous engagez à respecter les licences d'utilisation de Philcarto et de Phildigit qui figurent sur l'image d'accueil s'affichant au démarrage de ces logiciels et dans les documents intitulés Doc de GRANIT n°1 et n°2.
7. Philippe Waniez, son employeur et son fournisseur d'accès pour le téléchargement excluent expressément toute garantie relative aux fonds de cartes téléchargeables sur le site Internet <http://philcarto.free.fr> . Ces fonds sont fournis « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, notamment sans aucune garantie implicite de qualité, d'adéquation à un usage particulier ou d'absence de contrefaçon.
8. Tout problème portant sur ces fonds de cartes ou leur utilisation doit être signalé par courriel à l'adresse : philcarto@free.fr .

En vous souhaitant de réaliser de magnifiques cartes grâce à ces fonds de cartes et avec Philcarto, cordialement.

Philippe Waniez



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Vous pouvez réutiliser « l'Information » rendue disponible par le « Producteur » dans les libertés et les conditions prévues par la présente licence.

LA RÉUTILISATION DE L'INFORMATION DIFFUSÉE SOUS CETTE LICENCE

Le « Producteur » garantit au « Réutilisateur » le droit personnel, non exclusif et gratuit, de réutilisation de « l'Information » soumise à la présente licence, dans le monde entier et pour une durée illimitée, dans les libertés et les conditions exprimées ci-dessous.

VOUS ÊTES LIBRE DE RÉUTILISER « L'INFORMATION » :

- Reproduire, copier, publier et transmettre « l'Information » ;
- Diffuser et redistribuer « l'Information » ;
- Adapter, modifier, extraire et transformer à partir de « l'Information », notamment pour créer des « Informations dérivées » ;
- Exploiter « l'Information » à titre commercial, par exemple en la combinant avec d'autres « Informations », ou en l'incluant dans votre propre produit ou application.

SOUS RÉSERVE DE :

- Mentionner la paternité de « l'Information » : sa source (*a minima* le nom du « Producteur ») et la date de sa dernière mise à jour.

Le « Réutilisateur » peut notamment s'acquitter de cette condition en indiquant un ou des liens hypertextes (URL) renvoyant vers « l'Information » et assurant une mention effective de sa paternité.

Cette mention de paternité ne doit ni conférer un caractère officiel à la réutilisation de « l'Information », ni suggérer une quelconque reconnaissance ou caution par le « Producteur », ou par toute autre entité publique, du « Réutilisateur » ou de sa réutilisation.



RESPONSABILITÉ

« L'Information » est mise à disposition telle que produite ou reçue par le « Producteur », sans autre garantie expresse ou tacite qui n'est pas prévue par la présente licence.

Le « Producteur » garantit qu'il met à disposition gratuitement « l'Information » dans les libertés et les conditions définies par la présente licence. Il ne peut garantir l'absence de défauts ou d'irrégularités éventuellement contenues dans « l'Information ». Il ne garantit pas la fourniture continue de « l'Information ». Il ne peut être tenu pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte causé à des tiers du fait de la réutilisation.

Le « Réutilisateur » est le seul responsable de la réutilisation de « l'Information ». La réutilisation ne doit pas induire en erreur des tiers quant au contenu de « l'Information », sa source et sa date de mise à jour.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le « Producteur » garantit que « l'Information » ne contient pas de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers.

Les éventuels « Droits de propriété intellectuelle » détenus par le « Producteur » sur des documents contenant « l'Information » ne font pas obstacle à la libre réutilisation de « l'Information ». Lorsque le « Producteur » détient des « Droits de propriété intellectuelle » sur des documents qui contiennent « l'Information », il les cède de façon non exclusive, à titre gracieux, pour le monde entier et pour toute la durée des « Droits de propriété intellectuelle », au « Réutilisateur » qui peut en faire tout usage conformément aux libertés et aux conditions définies par la présente licence.

COMPATIBILITÉ DE LA PRÉSENTE LICENCE

Pour faciliter la réutilisation des « Informations », cette licence a été conçue pour être compatible avec toute licence libre qui exige *a minima* la mention de paternité. Elle est notamment compatible avec les licences « Open Government Licence » (OGL) du Royaume-Uni, « Creative Commons Attribution 2.0 » (CC-BY 2.0) de Creative Commons et « Open Data Commons Attribution » (ODC-BY) de l'Open Knowledge Foundation.

DROIT APPLICABLE

La présente licence est régie par le droit français.



DÉFINITIONS

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE*

Il s'agit des droits identifiés comme tels par le Code de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins au droit d'auteur, droit sui generis des bases de données).

INFORMATION*

Il s'agit des données ou des informations proposées à la réutilisation dans les libertés et les conditions de cette licence.

INFORMATIONS DÉRIVÉES*

Il s'agit des nouvelles données ou informations qui ont été créés soit directement à partir « d'Informations », soit à partir d'une combinaison « d'Informations » et d'autres données ou informations qui ne seraient pas soumises à cette licence.

PRODUCTEUR*

Il s'agit de l'entité qui produit « l'Information » et l'ouvre à la réutilisation dans les libertés et les conditions prévues par cette licence.

RÉUTILISATEUR*

Il s'agit de toute personne physique ou morale qui réutilise « l'Information » conformément aux libertés et aux conditions de cette licence.

À PROPOS DE LA LICENCE OUVERTE

Etalab est la mission chargée sous l'autorité du Premier ministre d'ouvrir le plus grand nombre de données publiques des administrations de l'Etat et de ses établissements publics. Elle a réalisé la Licence Ouverte pour faciliter la réutilisation libre et gratuite de ces informations publiques, telles que définies par l'article 10 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978.

Dans le cadre de leurs missions de service public, les administrations produisent ou reçoivent des informations publiques qui peuvent être réutilisées par toute personne physique ou morale à d'autres fins que celles de la mission de service public.

Ne sont pas des informations publiques au sens de la loi du 17 juillet 1978 les informations contenues dans des documents dont la communication ne constitue pas un droit (en application de la loi du 17 juillet 1978 ou d'autres dispositions législatives, sauf si ces informations font l'objet d'une diffusion publique), celles contenues dans des documents produits ou reçus par les administrations dans l'exercice d'une mission de service public à caractère industriel ou commercial, et celles contenues dans des documents sur lesquels des tiers détiennent des droits de propriété intellectuelle.

Ne sont également pas des informations publiques susceptibles d'être réutilisées celles qui contiennent des données à caractère personnel, sauf lorsque les personnes intéressées y ont consenti, ou lorsqu'elles ont fait l'objet d'une anonymisation par l'administration, ou lorsqu'une disposition légale ou réglementaire le permet (dans ces trois cas, la réutilisation est subordonnée au respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Cette licence est une version 1.0 de la Licence Ouverte. Etalab se réserve la faculté de proposer de nouvelles versions de la Licence Ouverte. Cependant, les réutilisateurs pourront continuer à réutiliser les informations disponibles sous cette licence s'ils le souhaitent.